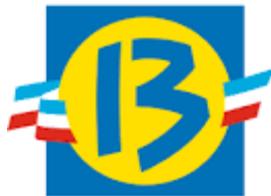


Trophée Départemental Bouches du Rhône

Ecole de Cyclisme

Saison 2025



DÉPARTEMENT
**BOUCHES·
DU·RHÔNE**



1. CATEGORIES

Baby vélo : 2021

U7 - Pré-Licenciés : 2019 et 2020

U9 - Poussins : 2017 et 2018

U11 - Pupilles : 2015 et 2016

U13 - Benjamins : 2013 et 2014

2. DATES ET LIEUX

Le Trophée Départemental des Ecoles de Cyclisme 2025 se compose de quatre épreuves.

Date	Discipline	Lieu	Club Organisateur
Samedi 24 mai	Adresse / Vitesse	Les Pennes Mirabeau	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte
Dimanche 8 juin	Route	L'Agavon - Les Pennes Mirabeau	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte
Samedi 14 juin	Route	La Ciotat	Vélo Sport Ciotaden
Samedi 28 juin	Route	Berre - FINALE	Pôle Cyclisme Berre

3. CLASSEMENTS

Le classement du départemental se fera par catégorie sur la base du classement de chaque épreuve.
(U7 – U9 – U11 – U13)

Barème des points pour chaque épreuve :

Place	Point
1	15
2	12
3	10
4	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2

Les coureurs classés à partir de la 10ème place auront 1 point.

La participation à la finale du Trophée est obligatoire afin d'être classé au classement général.

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée (Garçons et filles).

Les maillots de champions et championne départemental seront remis lors de la finale.

4. REGLEMENTATIONS EPREUVES

- **Développement**

	Route	Vitesse	Cyclo-Cross	Adresse	Piste
Pré-Licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m

- **Equipement vestimentaire – sécurité**

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

- **Epreuve sur Route**

Distances maximales :

- Pré-Licenciés : 1 Km
- Poussins : 5 Km
- Pupilles : 10 Km
- Benjamins : 15 Km

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Yohann SZYMCZAK

Président du Comité Départemental des Bouches du Rhône FFC

Guillaume GONZALEZ

Responsable Ecole de Cyclisme Comité Départemental des Bouches du Rhône FFC

